

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 14 août 2020

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4122-2020 phase 1B Gazifère - Demande pour la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, pour l'approbation du plan d'approvisionnement et pour la modification des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021 et du 1^{er} janvier 2022 / OBSERVATIONS DU ROÉÉ
n/d : 1001-133

Chère consœur,

Le 20 juillet dernier, le Regroupement des organismes environnementaux (ROÉÉ) a déposé ses commentaires dans le dossier de la Régie portant le numéro R-4126-2020 ([C-ROÉÉ-0002](#)).

En ce qui a trait à la phase 1B du dossier mentionné en rubrique, la Régie a rendu la décision procédurale [D-2020-074](#) établissant l'échéancier et invitant les intervenants à déposer leurs commentaires relativement au dossier au plus tard le 14 août 2020, à 12h.

Par la présente, le ROÉÉ souhaite réitérer et déposer, à titre d'observations, les commentaires sur la demande de Gazifère qu'il a déjà soumis au dossier R-4126-2020 en date du 17 juillet 2020¹. Le ROÉÉ estime qu'il est pertinent que ce document ([C-ROÉÉ-0002](#)) soit déposé dans le cadre du présent dossier, et ce au bénéfice de la Régie et des intervenants.

En effet, parmi les sujets couverts par la phase 1B, le ROÉÉ souligne sa préoccupation en ce qui concerne la méthode d'analyse de la rentabilité des projets d'extension de réseaux, celle-ci devant refléter une véritable transition énergétique plutôt que de soutenir et favoriser le recours aux énergies fossiles, dont le gaz naturel. Notamment, le ROÉÉ s'oppose à ce que Gazifère soit autorisé à adopter une période uniforme de 40 ans d'évaluation de la rentabilité des projets d'extension du réseau, surtout sans adopter par

¹ R-4126-2020, [C-ROÉÉ-0002](#)

ailleurs le facteur d'effritement de la clientèle de 15 pour cent établi par la Régie dans la décision [D-2018-080](#)².

Veuillez accepter, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. Lettre du ROÉÉ dans le dossier R-4126-2020 ([C-ROÉÉ-0002](#))

cc: (courriel seulement)

Me Adina Georgescu, Miller Thomson (Gazifère Inc.)

Me Steve Cadrin, DHC Avocats (ACEFO)

Me Pierre-Olivier Charlebois, Fasken Martineau DuMoulin (FCEI)

Me Marc Bishai, Michel Bélanger Avocats Inc. (GRAME)

Me Dominique Neuman (SÉ-AQLPA)

Jean-Pierre Finet, analyste

Bertrand Schepper, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ

² R-3867-2013 ph. 3, [D-2018-080](#), par. 241 et 261-265.